



## CONSEIL COMMUNAUTAIRE SEANCE DU 28 MARS 2018 COMPTE RENDU

L'An DEUX MILLE DIX-HUIT, le 28 MARS à 18 h 30, le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES CONVERGENCE GARONNE dûment convoqué, s'est réuni à CADILLAC sous la présidence de M. Bernard MATEILLE, Président et M. Jocelyn DORE pour les comptes administratifs.

Date de convocation : 22 mars 2018

Présents : Jean-Gilbert BAPSALLE, Line BARADUC, Eliane BERRON, Christian BOYER, Dominique CAVAILLOLS, Lionel CHOLLON, Jean-Noël CLAMOUR, Dominique CLAVIER, François DAURAT, Jocelyn DORE, Mylène DOREAU, Bernard DREAU, Daniel DUBOURG, Philippe DUBOURG, Laurence DUCOS, Maryse FORTINON, Jérôme GAUTHIER, Marc GAUTHIER, Hervé GILLE, Corinne LAULAN, Marie-José LEFEVRE (suppléante), Jean-Pierre MANCEAU, André MASSIEU, Laurence MEUNIER, Jean-Marc PELLETANT, Anne-Marie PENEAU, Jean-Claude PEREZ, Maguy PEYRONNIN, Sylvie PORTA, Alain QUEYRENS, Pierre RIBEAUT, Bruno TRENIT, Marie-Hélène VIDEAU-DUTREIL (suppléante).

Absents : Marie-Dolorès ANGULO, Jean-Claude BERNARD (pouvoir à L. MEUNIER), Didier CAZIMAJOU (pouvoir à J-C. PEREZ), Jean-François DAL'CIN (pouvoir à S. PORTA), Dominique FAUBET (pouvoir à D. CAVAILLOLS), Christine FORESTIE (pouvoir à J-G. BAPSALLE), Bernard MATEILLE (absent aux points 2, 5, 8, 11, 14, 17), Guy MORENO (pouvoir à B. MATEILLE aux points 1, 3, 4, 6, 7, 9, 10, 12, 13, 15, 16, 18 à 25), Jean-Patrick SOULE (pouvoir à J-N. CLAMOUR).

Secrétaire de séance : Sylvie PORTA.

Membres en exercice : 42

Présents au début du

Conseil : ..... 34

dont suppléants : ... 2

Absents au début du

Conseil : ..... 8

pouvoirs : ..... 7

Point à l'ordre du jour	Numéro de délibération	Délibération	Sens de la décision	Résultats du vote
1	2018/057	Budget principal - Approbation du compte de gestion 2017	Le Conseil Communautaire déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2017 par le Trésorier, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.	POUR : 39 CONTRE : 1 ABSENTIONS : 1
2	2018/058	Budget principal - Approbation du compte administratif 2017	Le Conseil Communautaire donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer de la manière indiquée dans la délibération. Il constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes. Le Conseil Communautaire reconnaît la sincérité des restes à réaliser et arrête les résultats définitifs tels que résumés dans la délibération.	POUR : 29 CONTRE : 5 ABSENTIONS : 5
3	2018/059	Budget - Budget Principal - Affectation du Résultat 2017	Le Conseil Communautaire a affecté le résultat 2017 du budget principal comme suit : - Excédent reporté en section de fonctionnement (recettes) : 2 682 141,07 € - Solde d'exécution N-1 en section d'investissement (recettes) : 1 601 693,65 €.	POUR : 32 CONTRE : 2 ABSENTIONS : 7
4	2018/060	Budget - Budget Annexe Déchets Ménagers Podensac M4 avec TVA - Approbation du Compte de Gestion 2017	Le Conseil Communautaire déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2017 par le Trésorier, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.	POUR : 40 CONTRE : 0 ABSENTIONS : 1
5	2018/061	Budget - Budget Annexe Déchets Ménagers Podensac M4 avec TVA - Approbation du Compte Administratif 2017	Le Conseil Communautaire donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer de la manière indiquée dans la délibération. Il constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes. Le Conseil Communautaire reconnaît la sincérité des restes à réaliser et arrête les résultats définitifs tels que résumés dans la délibération.	POUR : 37 CONTRE : 0 ABSENTIONS : 2
6	2018/062	Budget - Budget Annexe Déchets Ménagers Podensac M4 avec TVA - Affectation du Résultat 2017	Le Conseil Communautaire a affecté le résultat 2017 du budget annexe Déchets Ménagers Podensac comme suit : - Excédent reporté en section de fonctionnement (recettes) : 409 933,39 € - Solde d'exécution N-1 en section d'investissement (recettes) : 93 892,91 € - Excédent de fonctionnement capitalisé en section d'investissement (recettes) : 97 604 €	POUR : 39 CONTRE : 0 ABSENTIONS : 2

7	2018/063	Budget - Budget Annexe Ordures Ménagères Garonne M4 sans TVA - Approbation du Compte de Gestion 2017	Le Conseil Communautaire déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2017 par le Trésorier, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.	POUR : 40 CONTRE : 0 ABSENTIONS : 1
8	2018/064	Budget - Budget Annexe Ordures Ménagères Garonne M4 sans TVA - Approbation du Compte Administratif 2017	Le Conseil Communautaire donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer de la manière indiquée dans la délibération. Il constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes. Le Conseil Communautaire reconnaît la sincérité des restes à réaliser et arrête les résultats définitifs tels que résumés dans la délibération.	POUR : 37 CONTRE : 1 ABSENTIONS : 1
9	2018/065	Budget - Budget Annexe Ordures Ménagères Garonne M4 sans TVA - Affectation du Résultat 2017	Le Conseil Communautaire a affecté le résultat 2017 du budget annexe Ordures Ménagères Garonne comme suit : - Excédent reporté en section de fonctionnement (recettes) : 26 641,90 € - Solde d'exécution N-1 en section d'investissement (recettes) : 7 689,22 € - Excédent de fonctionnement capitalisé en section d'investissement (recettes) : 22 132,78 €	POUR : 39 CONTRE : 1 ABSENTIONS : 1
10	2018/066	Budget - SPANC - Approbation du Compte de Gestion 2017	Le Conseil Communautaire déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2017 par le Trésorier, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.	POUR : 40 CONTRE : 0 ABSENTIONS : 1
11	2018/067	Budget - SPANC - Approbation du Compte Administratif 2017	Le Conseil Communautaire donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer de la manière indiquée dans la délibération. Il constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes. Le Conseil Communautaire reconnaît la sincérité des restes à réaliser et arrête les résultats définitifs tels que résumés dans la délibération.	POUR : 38 CONTRE : 0 ABSENTIONS : 1
12	2018/068	Budget - SPANC - Affectation du Résultat 2017	Le Conseil Communautaire a affecté le résultat 2017 du budget annexe SPANC comme suit : - Excédent reporté en section de fonctionnement (recettes) : 47 857,40 €.	POUR : 40 CONTRE : 0 ABSENTIONS : 1
13	2018/069	Budget - ZAE du Pays de Podensac - Approbation du Compte de Gestion 2017	Le Conseil Communautaire déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2017 par le Trésorier, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.	POUR : 40 CONTRE : 0 ABSENTIONS : 1
14	2018/070	Budget - ZAE du Pays de Podensac - Approbation du Compte Administratif 2017	Le Conseil Communautaire donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer de la manière indiquée dans la délibération. Il constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes. Le Conseil Communautaire reconnaît la sincérité des restes à réaliser et arrête les résultats définitifs tels que résumés dans la délibération.	POUR : 38 CONTRE : 0 ABSENTIONS : 1
15	2018/071	Budget - ZAE du Pays de Podensac - Affectation du Résultat 2017	Le Conseil Communautaire a affecté le résultat 2017 du budget annexe ZAE du Pays de Podensac comme suit : - Excédent reporté en section de fonctionnement (recettes) : 675,24 € - Solde d'exécution N-1 en section d'investissement (recettes) : 91 579,50 €	POUR : 40 CONTRE : 0 ABSENTIONS : 1
16	2018/072	Budget - ZA de Coudannes - Approbation du Compte de Gestion 2017	Le Conseil Communautaire déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2017 par le Trésorier, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.	POUR : 40 CONTRE : 0 ABSENTIONS : 1
17	2018/073	Budget - ZA de Coudannes - Approbation du Compte Administratif 2017	Le Conseil Communautaire donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer de la manière indiquée dans la délibération. Il constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes. Le Conseil Communautaire reconnaît la sincérité des restes à réaliser et arrête les résultats définitifs tels que résumés dans la délibération.	POUR : 37 CONTRE : 0 ABSENTIONS : 2
18	2018/074	Budget - ZA de Coudannes - Affectation du Résultat 2017	Le Conseil Communautaire a affecté le résultat 2017 du budget annexe ZA de Coudannes comme suit : - Excédent reporté en section de fonctionnement (recettes) : 216 359,70 € - Solde d'exécution N-1 en section d'investissement (dépenses) : 539 388,46 €.	POUR : 39 CONTRE : 0 ABSENTIONS : 2
19	2018/075	Budget - Ouverture de crédits anticipée en section d'investissement du Budget Principal	Le Conseil Communautaire autorise Monsieur le Président à engager et à mandater la facture relative à la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage et programmation de bâtiments administratifs pour un montant de 38 380 € HT (46 056 € TTC) auprès de l'entreprise EGIS Conseil Bâtiments inscrit à l'opération 86 Programmation Bâtiments Administratifs article 2031-01. Il dit que les crédits seront repris au budget primitif 2018.	POUR : 38 CONTRE : 0 ABSENTIONS : 3
20	2018/076	Administration Générale - Autorisation de signature de conventions de mise à disposition des véhicules de la Communauté de communes	Le Conseil Communautaire autorise Monsieur le Président à signer les conventions de mise à disposition de véhicules inhérentes à l'exercice de l'activité des partenaires en lien direct avec la Communauté de communes lorsque celles-ci sont provisoires et n'impactent pas l'activité des services de la Communauté de communes. Il dit que tous les crédits nécessaires à l'exécution de ces conventions seront inscrits au budget principal.	POUR : 40 CONTRE : 0 ABSENTIONS : 1
21	2018/077	Administration Générale - Modification des représentants à l'Assemblée Générale de la Mission Locale des Deux Rives	Le Conseil Communautaire accepte le remplacement de Monsieur Joël LACOSTE par Madame Sylvie PORTA parmi les représentants de la Communauté de communes à la Mission Locale des Deux Rives.	UNANIMITE

22	2018/078	Enfance et Jeunesse - Participation à la formation BAFA 2018	Le Conseil Communautaire attribue une subvention de 120 € par stagiaire au Point Information Jeunesse de Podensac. Chaque stagiaire signera une convention au terme de laquelle il s'engagera à effectuer 2 jours non rémunérés dans l'un des accueils de loisirs de la Communauté de communes. Le Conseil Communautaire autorise Monsieur le Président au mandatement de ces sommes et à signer tous les documents relatifs à l'exécution de la délibération. Il l'autorise à signer les conventions avec chaque stagiaire. Le Conseil Communautaire dit que les crédits nécessaires à la mise en œuvre de la délibération seront inscrits au budget principal.	UNANIMITE
23	2018/079	Marchés publics - Marché pour la réalisation des travaux de réparation de voirie liés aux dégradations des orages du 25 juillet 2014 - Autorisation de signature des actes relatifs à ce marché	Le Conseil Communautaire autorise Monsieur le Président à signer la déclaration de sous-traitance avec la SAS CMR et la SAS COFEX LITTORAL. Il autorise Monsieur le Président à signer l'ensemble des actes relatifs à l'exécution du marché.	UNANIMITE
24	2018/080	Marchés publics - Création d'une Commission d'Appel d'Offres pour le marché « Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage concernant le pilotage et la coordination générale du Plan Local d'Urbanisme intercommunal et l'élaboration d'un règlement local de publicité intercommunal de la Communauté de communes Convergence Garonne » et élection de ses membres	Le Conseil Communautaire élit les membres suivants pour siéger à la Commission d'Appel d'Offres du marché « Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage concernant le pilotage et la coordination générale du Plan Local d'Urbanisme intercommunal et l'élaboration d'un règlement local de publicité intercommunal de la Communauté de communes Convergence Garonne » : - Alain QUEYRENS (Titulaire) - Bernard DREAU (Titulaire) - Dominique CLAVIER (Titulaire) - François DAURAT (Titulaire) - Marc GAUTHIER (Titulaire) - Lionel CHOLLON (Suppléant) - Sylvie PORTA (Suppléante) - Mylène DOREAU (Suppléante) - Bruno TRENIT (Suppléant) - Maryse FORTINON (Suppléante)	POUR : 40 CONTRE : 1 ABSENTIONS : 0
25	2018/081	Services à la population - Autorisation de signature de conventions relatives aux actions en faveur des séniors	Le Conseil Communautaire autorise Monsieur le Président à signer les contrats et conventions conclus dans le cadre des actions en faveur des séniors dans la limite de ceux énoncés dans la délibération.	UNANIMITE
Décisions du Président		<ul style="list-style-type: none"> <li>Liste des DIA</li> <li>Signature du marché à procédure adaptée « Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage - programmation de bâtiments administratifs avec EGIS CONSEIL BATIMENTS pour un montant de 46 056 € TTC.</li> <li>Reconduction de l'adhésion à l'AMF/AMG. Cotisation pour 2018 : 2 079,41 €.</li> </ul>		
Questions diverses		<p>- Monsieur CHOLLON souhaite savoir qui se rendra au Forum de la chambre d'agriculture à Loupiac le 30 mars 2018. Deux élus et un technicien sont conviés à la Communauté de communes.</p> <p>- En ce qui concerne la réunion GEMAPI du 13 avril 2018, il souhaite qu'une position commune soit adoptée car les députés organisant la réunion attendent des propositions ou des indications sur les souhaits de la Communauté de communes afin de montrer que les Communautés de communes ne sont pas en capacité d'assumer cette compétence.</p> <p>Monsieur MATEILLE lui répond que cette invitation des deux députés est davantage relative à la gouvernance de la GEMAPI.</p> <p>- Monsieur CHOLLON souhaite savoir quand les élus et les communes auront connaissance de l'organisation des différents temps périscolaires et extrascolaires pour établir les budgets et répondre aux parents. Monsieur PELLETANT lui répond qu'il est nécessaire d'attendre la réponse du DASEN. Monsieur CHOLLON indique que le DASEN a répondu favorablement pour sa commune tout comme pour la commune de Pujols-sur-Ciron. Monsieur PELLETANT répond que dans ce cas, les accueils de loisirs reprendront leur fonctionnement de 2013 en demi-journées sur le mercredi matin.</p>		

A Podensac, le 05 avril 2018,

Le Président,  
Bernard MATEILLE

